

## *Pitié et égalité chez Rousseau*

Géraldine Lepad

*The aim of this article is to highlight the difference between pity and sympathy, and thereby underscore the originality of Rousseau's moral philosophy and its implications in social criticism. As a sentiment, pity presupposes education and a gradual extension to humanity as a sentient community. As a social virtue, it presupposes the equality that laws aim to establish. Therefore, pity does not make social relations more fluid; it rather highlights the scandal of inequality.*

Keywords: *Self-Love, Sympathy, Virtue, Rousseau, Smith.*

Dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, la pitié comme «sentiment naturel» est décrite comme la matrice de toutes les vertus sociales.

Sa définition et sa fonction représentent d'abord une réponse à l'objection de l'égoïsme. En tant que second principe du cœur humain jouant le rôle de «frein» de l'amour de soi, la pitié fonde la thèse de la bonté naturelle de l'homme, explicitement opposée à l'anthropologie de Mandeville et surtout de Hobbes. Selon l'auteur du *Citoyen*, toute identification avec autrui est impossible, et seule peut être instructive la lecture en soi de la bataille des passions, et éclairante sa projection sur autrui. La pitié, en revanche, modère et adoucit l'amour de soi. Elle permet à l'homme d'éprouver et partager avec ses semblables une communauté de condition.

En «inspirant» sans obliger<sup>1</sup>, elle offre en outre une alternative à l'abstraction des devoirs moraux. Sur ce terrain, Rousseau rencontre les théoriciens des sentiments moraux: passion relationnelle, la pitié est aussi la «seule vertu naturelle»<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, texte établi et annoté par Jean Starobinski, in *Oeuvres complètes*, sous la direction de Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, 5 voll., Gallimard, Paris 1959-1995, vol. 3, 1964, p. 154. Nous l'abrègerons désormais en second *Discours*. Nous abrègerons aussi les *Oeuvres complètes* en OC, suivi par le nombre du volume.

<sup>2</sup> Quasi «seule vertu naturelle», car la pitié est un «sentiment» «antérieur à toute réflexion», auquel on se laisse aller, alors que la vertu, d'après son étymologie *vis*, suppose la réflexion et la force de lutter contre le mal. Rousseau écrira plus clairement encore dans *l'Émile*: «l'on a, malgré soi, pitié des infortunés [...]. Les plus pervers ne sauraient perdre tout-à-fait ce penchant: souvent il les met en contradiction avec eux-mêmes» (*Émile, ou de*